

---

**« La comparaison, une obscure tentation ? Réflexions sur une enquête ethnographique comparative auprès des Français de l'étranger »**

---

**Beck Sylvain, Doctorant en Sociologie,  
Laboratoire GEMASS, Paris 4 - Sorbonne**  
[sylvain\\_beck@yahoo.fr](mailto:sylvain_beck@yahoo.fr)

## Introduction : Cadre épistémologique et méthodologique de la recherche

La comparaison semble aller de soi. En considérant l'étymologie et la définition du terme, rien n'existe sans confrontation à un autrui. Aucun objet n'a d'existence propre, uniquement par soi-même et pour soi-même. Se nourrir de l'expérience de l'autre pour comprendre sa propre situation est une démarche tant individuelle que collective qui contribue au processus d'une reconnaissance essentielle à l'existence de l'être (Ricoeur, 2004). Si cette démarche a pour fins de faire ensuite des choix autonomes en fonction de cette situation, elle contribue, par la mise à distance de cette situation, à un processus de subjectivation (Touraine, 2007). Comparer ne serait donc pas uniquement la recherche des différences et similitudes, mais se regarder soi-même par rapport à l'autre.

Notre recherche sociologique portant sur les processus d'intégration et les formes de citoyenneté des Français de l'étranger repose sur des influences qui appartiennent à ce cadre épistémologique. La comparaison a toute sa place dans cette étude. L'idée de départ émane d'un premier travail effectué au Maroc, faisant émerger plusieurs questions de recherche, dont le contenu n'est pas ici question. Il s'agit de dégager les interrogations et les enjeux partant d'une première réflexion intuitive : comment cela se passe ailleurs ?

Cette question requiert un raisonnement approprié, car une comparaison intelligible nous semble indispensable pour être valide. Marcel Détienne (2010) prend l'exemple du chaland comme métaphore de la comparaison. Il réfute la phrase « on ne peut comparer que ce qui est comparable ». Il y a dans cette phrase une métaphore de l'achat. Je poserai alors la question à la science comme je la poserais à un consommateur : a-t-on vraiment besoin d'acheter, de comparer ? Cette question tente de protéger le chercheur d'une accumulation de variables et de critères de comparaison proches d'une version scientifique du capitalisme économique.

En politique comparée, la notion de « tourisme intelligent » a été débattue (Knoeffel et Larrue, 1984 ; Smith, 2000). Notre méthodologie d'enquête se réfère à une démarche ethnographique impliquant un temps long sur le terrain. Elle pose la question de ce « tourisme », puisqu'elle implique un certain nombre de voyages pour se rendre sur le terrain. Puisqu'à l'instar de Claude Lévi-Strauss, « je hais les voyages et les explorateurs<sup>1</sup> » (1955 : 1), il ne s'agit pas d'étudier un terrain pour son exotisme, mais bien pour son degré de pertinence dans une étude comparative. Certes, la sensibilité du chercheur joue un rôle important dans l'appréhension des critères retenus et le déplacement est une source de stimulation importante à l'origine du choix de l'objet d'étude, mais il convient de dégager des pistes de réflexion tangibles afin de tendre vers la « neutralité axiologique » chère à Max Weber.

Cet article tente de croiser différents regards qui alimentent le débat pour comprendre les enjeux du comparatisme afin de nous approprier quelques éléments pour notre objet de recherche. Nous aborderons en premier lieu les origines de la comparaison en sciences sociales pour situer comment cette démarche s'inscrit dans une tradition scientifique. Nous verrons les réflexions de spécialistes autour des bénéfices et des risques d'une recherche par comparaison. Enfin, nous inclurons ce débat dans l'étude des Français de l'étranger, pour présenter un exemple démonstratif et faire évoluer concrètement nos réflexions

---

1 Lévi-Strauss, Claude (1955) *Tristes tropiques*, Paris, Plon

## Le comparatisme : un paradigme en sciences sociales

### *Une place historique dans les sciences sociales*

La comparaison semble si commune dans l'esprit humain qu'il convient d'en rappeler l'évolution au sein du *corpus* des sciences humaines et sociales. Si le paradigme de la comparaison demeure dans le sens commun, les chercheurs n'ont pas toujours suivi cette logique. Des courants méthodologiques centrés sur les études de cas s'en sont écartés. Pourtant, Durkheim faisait de la comparaison une méthode inhérente à la sociologie pour décrire des faits sociaux. Cette démarche, imprégnée de déterminisme, contient le risque de se baser sur des normes limitant la comparaison à une évaluation des situations par rapport à ces normes. Dans cette perspective, on pourrait considérer l'approche idéal-typique de Max Weber comme une réponse au comparatisme, évitant la systématisation. Ainsi, la comparaison de types idéaux n'a pas la vocation à décrire des faits suivant une norme sociale déterminée, mais de proposer des clés d'explication pour des situations en fonction de modèles expérimentaux idéaux. Dès l'émergence de la sociologie moderne, le comparatisme a pris place dans le débat constituant « *une disposition fondamentale de l'habitus du chercheur en sciences sociales* » (Schultheis, 2003, p. 81).

En sciences politiques, les universités anglo-saxonnes ont davantage développé les méthodes comparatistes en lançant dès les années 1968 des revues spécialisées telles que *Comparative Political Studies* ou *Comparative Politics*, ainsi que plusieurs départements d'étude entièrement consacrés à la politique comparée, ce qui constitua un véritable « *sous-champ académique* » (Bérout, 2010, p. 21). Hassenteufel (2005) décrit trois phases d'évolution relevant de méthodes différentes en politique comparée<sup>2</sup>. A la fin des années 1950, les études portent sur un grand nombre de cas. Elle privilégie les comparaisons de données économiques sur des bases statistiques. A la fin des années 1970, la recherche se concentre davantage sur les processus de production des variables, une limitation du nombre de variables avec un accroissement de la prise en compte des données qualitatives, ainsi que les interactions effectives entre celles-ci. Les travaux des années 1980 ont pu développer des configurations nationales dans des secteurs donnés selon des réseaux d'action publique. Cette période connaît un véritable essor des démarches comparatives dans l'analyse des politiques publiques (Smith, 2000, p. 7), qui se confirme avec la création de la *Revue internationale de Politique comparée* en 1994 première revue francophone de politique comparée.

Le constat demeure que les débats de fond sont trop rare même si des évolutions significatives ont eu lieu. La plupart des publications étant consacrées aux résultats des recherches, on peut déplorer le manque de recherches didactiques en matière de comparaison, pourtant fondamentale en la matière (Négrier, 2005, p. 505).

### *Enjeux épistémologiques de la comparaison*

Indispensable pour les pères fondateurs, oubliée, puis de retour sans toujours en expliquer ses raisons, la démarche comparative semble être acquise de nos jours. Elle serait même un passage obligé pour acquérir une reconnaissance scientifique (Hassenteufel, 2005, p. 113<sup>3</sup>). Mais

---

2 Il propose cet historique à partir des travaux de Manfred Schmidt in Manfred Schmidt, « Vergleichende Policy-Forschung », dans Dirk Berg-Schlosser, Ferdinand Müller-Rommel (dir.), *Vergleichende Politikwissenschaft*, Opladen, Leske+Budrich, 1992, p. 197-212. Cité in Hassenteufel Patrick, « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale » Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques, *Revue française de science politique*, 2005/1 Vol. 55, p. 115

3 Hassenteufel s'appuie ici sur l'ouvrage dirigé par Michel Lallement et Jan Spurk (dir.) (2003) *Stratégies de la comparaison internationale*, Paris, Presses du CNRS dans son article « De la comparaison internationale à la

si dans un contexte de mondialisation, « regarder « comment font les autres » est devenu un réflexe fréquent<sup>4</sup> » tant pour les décideurs publiques, que dans les médias ou les groupes sociaux impliqués dans les politiques publiques, la recherche scientifique ne peut pas se passer de développer les enjeux théoriques liés à cette démarche. En effet, si Hassenteufel semble postuler l'acceptation du manque de réflexion ontologique de la comparaison<sup>5</sup>, nous rejoignons ici la position du philosophe Bertrand Ogilvie qu'« une réflexion philosophique se doit de n'accepter aucune autorité et encore moins celle de l'évidence collective<sup>6</sup> ». Nous considérons en effet qu'un paradigme est le fruit du cheminement d'une réflexion collective, certes qui prend un caractère général par la récurrence de son utilisation, mais qui n'a de valeur que dans un certain contexte et n'empêche certainement pas tout chercheur de se situer dans ce courant, voire d'en interroger quelques principes.

Cet essor et sort plus favorable pour la comparaison dans les universités anglo-saxonnes se justifient par une préoccupation précoce d'une volonté de libération de l'ethnocentrisme (Badie, Hermet, 1990, p. 9). Elle provient d'une démarche réflexive axée sur la connaissance de soi et la connaissance de l'autre pour mieux connaître, supposant comparaison et relativisme – notamment le relativisme culturel. Le comparatisme induit alors souvent le doute, plutôt que de réelles conclusions. L'anthropologie sociale peut être considérée comme tenante du comparatisme. Dans une méthodologie rigoureuse et réflexive, elle cherche les origines de l'humanité et les caractéristiques de la civilisation dans l'approche de groupes apparemment non civilisés. Ainsi, Marcel Mauss et Paul Fauconnet considéraient la comparaison comme « unique instrument<sup>7</sup> », car les sciences sociales ne disposent pas d'autres outils d'expérimentation comme dans les sciences de la nature. Seule la comparaison peut questionner les présupposés émis de manière plus ou moins arbitraires par l'expérience sociale du chercheur ou de la communauté en allant explorer de nouvelles contrées et en comparant des situations expérientielles différentes. Mais comment définir ce qui est à la fois similaire et différent ? Claude Lévi-Strauss (1955, p. 397) s'était interrogé sur ses intentions personnelles pour chercher chez les indiens brésiliens la substance de l'espèce humaine.

En histoire, la comparaison est aussi un recours fréquent. L'historicité d'un événement est bien souvent mise en lien avec le contexte contemporain ou avec une autre situation qui semble similaire. En effet, si l'on sait que tout événement historique est ontologiquement unique, sa compréhension en passe par la comparaison avec d'autres cas proposant des caractéristiques intuitivement similaires ou radicalement différentes (Ogilvie, 2001, p. 140). On peut ainsi nuancer l'usage de la comparaison dans la recherche historique, notamment l'éloge que peut en faire Marcel Détienné (2010). Il émet le relativisme culturel contre l'impossibilité de comprendre des sociétés non occidentales à partir d'une rationalité émise en occident. Mais l'enjeu de la comparaison repose essentiellement sur la finalité de la recherche elle-même, consistant bien souvent à « faire émerger un savoir cohérent, qui prendrait en charge l'ensemble des sociétés à travers le temps et l'espace (...) » (Anheim et Grévin, 2002, p. 122). La comparaison sous-tend ainsi une tendance à l'universalisme<sup>8</sup>. Les différentes disciplines des sciences humaines et sociales sont ainsi confrontées à leurs objectifs dans leur réflexion épistémologique autour de la comparaison. Entre universalisme et particularisme, les visées diffèrent. Si l'on considère que la comparaison est l'apanage des recherches universalistes, cette finalité peut être précisée. Mais on ne peut pas considérer que toute recherche tende à l'universalisme. La description d'un cas particulier tend à un particularisme

---

comparaison transnationale » Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques, *Revue française de science politique*, 2005/1 Vol. 55, p. 113-132.

4 Ibid., p. 113

5 « La question n'est donc plus « faut-il comparer ? » ou « peut-on comparer ? », mais « comment comparer ? », Hassenteufel, Op. Cit., p. 114

6 Ogilvie Bertrand (2001) « Comparer l'incomparable » *Multitudes*, 2001/4 n° 7, p. 130

7 Schultheis Franz (2003) « Le Play : la méthode comparative au service d'une vision normative du monde social », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XLI, 2003, N° 126, pp. 81

8 Anheim Étienne et Grévin Benoît (2002) « Choc des civilisations » ou choc des disciplines ? Les sciences sociales et le comparatisme », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2002/5 no49-4bis, p. 126

teinté de relativisme, dont la scientificité doit être prise en compte, même si celle-ci est communément l'objet de vifs débats, trouvant leurs origines dans les tréfonds de la philosophie des sciences.

### ***La définition de catégories de comparaison***

Il ne suffit pas d'afficher la volonté de comparer pour que celle-ci soit valide. Or, refuser la définition de catégories est justement la finalité des recherches relativistes. La réflexion épistémologique sur la comparaison relève donc de l'usage des catégories entre un relativisme qui cherche à déconstruire le principe de catégorisation par la description d'un cas singulier, considéré comme « anormal », et un universalisme qui tend à reconstituer des catégories par la définition de variables adéquates, confrontant empiriquement une situation dans des contextes variés, par le biais de la comparaison (Ragin, 2004). Le clivage porte également sur la démarche de recueil et d'analyse des données entre les enquêtes qui fournissent une grande quantité de données et les enquêtes ethnographiques qui nécessitent un long travail de terrain, spécialisées sur une aire géographique ou un pays (Bérout, 2010, p. 12).

Dans les différents débats, des comparaisons entre objets aux comparaisons entre disciplines, les remarques effectuées semblent transposables. D'ailleurs, nous essayons ici une telle démarche, qui use de références issues de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales pour tenter d'y trouver un fond commun afin de « jeter des ponts » selon la formule de Georg Simmel. La comparaison est également à inscrire dans le débat entre méthodes quantitatives et qualitatives. (Négrier, p. 504). C'est un enjeu qui repose sur la volonté de rendre intelligible la complexité du Réel et de faire entendre la voix de la complexité. Dans cette perspective, l'approche quali-quantitative semble proposer une approche épistémologique intéressante (Forum, 2004). Nous ne nous attarderons pas davantage sur ces méthodes qui nous semblent pour le moment porter des analyses marginales et très spécialisées. Elle repose sur une représentation de la réalité certes complexe et dynamique, mais extrêmement exigeante, tant en terme de moyens que d'efforts de compréhension.

En lien avec notre sujet sur l'intégration, « *l'usage des comparaisons est fréquent dans le débat public* » (James Cohen, *in* Dewitte, 1999 p. 32), tant dans la compréhension des phénomènes que l'analyse des situations : les Etats-Unis en parlant de communautarisme ou l'Allemagne en matière d'accès à la nationalité, plus ouvert en France. L'histoire du traitement scientifique de la comparaison suit d'ailleurs sensiblement celle des recherches sur les processus d'intégration (Dewitte, 1999). Notre étude sur les Français de l'étranger décale alors cette démarche en proposant d'aborder une population homogène nationale en la comparant dans différents contextes locaux.

## **S'appropriier la comparaison à travers l'étude des situations des Français de l'étranger**

Dans notre étude sur les Français de l'étranger, nous avons projeté d'élaborer une typologie selon des critères qualitatifs pour donner un cadre de recherche à notre enquête. Les variables retenues ne sont pas sans poser quelques interrogations. Cette comparaison concerne les comportements d'une population a priori identique, c'est-à-dire reposant sur un principe de « mêmeté » (Ricoeur, 2004) – les Français selon une définition de l'identité nationale – dans différentes situations à l'étranger. C'est une comparaison de situations, comme autant de phénomènes à comprendre et à expliquer, de ce qui constitue l'« ipséité » selon Paul Ricoeur, c'est-à-dire ce qui demeure permanent en dépit du changement provoqué par la migration. La question est donc de savoir quels éléments sont sources de changements pour qu'un « même » soit, ou ne soit

pas le même dans une situation différente. Autrement dit, empruntant à Ervin Goffman un précepte de l'interactionnisme, « ce sont les moments qui font les hommes »: quels moments font quels hommes ? La comparaison peut-elle nous aider à trouver des éléments de réponse à cette question cruciale ? Afin d'éviter de suivre un courant parce qu'il est dans l'air du temps, quelques réflexions sur les intérêts et limites du comparatisme s'imposent. Un juste équilibre pour une comparaison raisonnable et raisonnée pourra alors être trouvé.

### ***Les apports de la comparaison dans une recherche***

La comparaison induit l'universalisme. Cette prétention à la globalité doit être nuancée pour éviter toute dérive systématique. La comparaison se situe dans la lignée des théories de la reconnaissance si l'on considère qu'elle permet la reconnaissance d'un autre, de son identité. Une comparaison authentique permet de voir autre chose, de « penser ailleurs », dont les bienfaits se retrouvent dans une abondante littérature du voyage et de l'exil (Lapierre, 2004). Autant de remarques qui sont validées par nombre de disciplines, que ce soit en littérature, en sciences de l'éducation, en philosophie, en sociologie, en psychologie interculturelle, en ethnopsychiatrie... ou en sciences politiques. Cette bifurcation du regard permet un décentrement et un décloisonnement de la pensée dont l'éloge n'est plus à faire ((Hassenteufel, 2005, p. 113 ; Cichelli, 2010 ; Blondel, 1994 ; Détiéne, 2000). Elle apporte des formes d'hybridation par la remise en question des évidences nationales (Hassenteufel, p. 119 ; Négrier, p. 524) et une ouverture d'esprit riche en apports réflexifs, même si l'on peut encore s'interroger sur la nécessité du déplacement physique pour entreprendre cette démarche et questionner la spécificité occidentale des origines de cette démarche (Anheim et Grévin, 2002, p. 137<sup>9</sup>). Ainsi, la comparaison permet de sortir d'une vision essentialiste en vérifiant ou en infirmant si les généralisations restent valables. C'est un aspect qu'il ne faut pas oublier (Sartori, 1994, p. 20). Elle demande un effort réel, mais fondamental : « *Comparer c'est « apprendre » de l'expérience des autres, et inversement, celui qui ne connaît qu'un seul pays n'en connaît aucun* » (Sartori, 1994, p. 22). Ces remarques sont valables pour les objets de recherche en sciences sociales, mais aussi dans les démarches pluridisciplinaires qui requièrent différents points de vue (Détiéne, 2000 ; Anheim et Grévin, 2002). De manière générale, la comparaison permet de sortir de l'unicité d'un cas et d'apercevoir la singularité de plusieurs cas, ainsi que les relations qu'ils peuvent entretenir les uns avec les autres. Dans un contexte de mondialisation, on comprend donc que la comparaison internationale soit inévitable. Bien qu'elle porte à controverse (Négrier, 2005, p. 504), elle est essentielle pour trouver des schémas communs universels dans un monde interrelié. En effet, prendre la mesure d'un objet de recherche en le comparant dans différents contextes permet une « traduction » adaptée de celui-ci, telle que Michel Callon l'a théorisé (Négrier, 2005, p. 523). En effet, les significations et connotations peuvent être très variables d'un pays à l'autre (Hassenteufel, 2005, p. 118). Au regard de l'importance des apports qu'elle peut procurer, on peut difficilement ne pas être dithyrambique à son égard, mais on constate aussi qu'elle demande une démarche méthodique sans laquelle le chercheur peu scrupuleux pourrait bien crouler sous les décombres d'une accumulation de données, superficielle et stérile.

### ***Les risques inhérents à la comparaison***

Le premier piège d'une comparaison est la collection irraisonnée de données. C'est un reproche qui peut-être formulé à certains quantitativistes. Non seulement, cette méthode peut conduire à une masse désorganisée d'informations, mais elle tend à une impossible exhaustivité

---

9 Anheim et Grévin se réfèrent ici à l'ouvrage critique de Jack Goody sur le principe de rationalité tel qu'il a été formulé par Max Weber, in Goody Jack (JACK GOODY, *L'Orient en Occident*, Paris, Seuil, 1999 (1ère éd. Cambridge, 1996).

fondée sur les classifications des naturalistes du 18<sup>ème</sup> siècle (Blondel, 1994, p. 12-13). Ainsi, l'accumulation de données risque fortement de rendre opaque la problématique de recherche et d'en fausser les résultats. Le traitement peut engendrer des pertes de temps importantes pour des résultats peu significatifs. Le problème majeur d'une telle démarche est alors de proposer des traitements et des résultats dont le raffinement est insuffisant (Dogan, 1994, p. 56 ; Dewitte, 1999, p. 32<sup>10</sup>). Mais si le traitement des données reste superficiel, c'est toute l'analyse qui se trouve d'autant plus faussée que l'on en tire des conclusions systématiques. C'est une des critiques les plus vives à l'égard de la méthodologie quantitative de Durkheim, dont les résultats mènent à des formes de catégorisations qui n'ont pas toujours de réalité empirique. L'emploi irraisonné de comparaisons dans des affirmations scientifiques est très bien résumé par la formule ironique de Jack Hayward qui montre l'absurdité de la comparaison en mettant en avant que tout « *est différent à Zanzibar* » (Négrier, 2005, p. 504). Ainsi, pour comparer, il faut formuler des catégories, mais il existe toujours une particularité pour remettre en question sa récurrence systématique. Or, formuler une catégorie suppose de définir un groupe selon des critères d'identification, c'est-à-dire une identité. Lorsque l'on considère que l'identité est un « concept-horizon<sup>11</sup> », c'est-à-dire un concept dont on a besoin mais qui n'a aucune réalité empirique, tant il est flou et dynamique, la définition de catégories scientifiquement viables est bien délicates. Cette conception rejoint celle des « identités ambiguës », dont la définition reste fragile car un objet est ce qu'il est dans certaines circonstances. Ce qu'il est n'est pas forcément ce qu'il veut être. Et il ne sera pas toujours et n'a pas toujours été ce qu'il est maintenant (Ogilvie, 2001, p. 143). Néanmoins, un relativisme poussé à l'extrême freine toute tentative. Il s'agit donc simplement de prendre garde aux dérives culturalistes de la comparaison internationale, pour que celle-ci contribue au décloisonnement de la pensée et non à une reconfiguration plus élargie du cloisonnement des études essentialistes. En effet, il faut admettre que « *toute science simplifie – et on ne voit pas pourquoi il n'en serait pas de même dans le cas de l'analyse comparée* » (Blondel, 1994, p. 12). Mais une bonne comparaison se doit de définir et présenter ses objectifs afin de suivre sa logique intellectuelle : « *le bon travail comparatif actuel ne peut trouver son accomplissement s'il perd de vue à quoi sert la comparaison, à quoi elle sert spécifiquement* » (Sartori, 1994, p. 34). Autrement dit, une logique transcendantale kantienne par vérification hypothético-déductive vaut mieux qu'une logique mathématique purement déductive. C'est un parti-pris où l'empirisme joue un rôle de première importance. Là encore, il ne s'agit pas de catégoriser tous azimuts et d'explorer des terrains pour leur exotisme, c'est-à-dire leur apparence radicalement différente, ni de faire du « tourisme intelligent<sup>12</sup> » (Smith, 2000) dont la portée consumériste n'aurait de justification scientifique que de banals présupposés issus des représentations politiques ou médiatiques.

Enfin, si la comparaison peut se révéler comme un fantastique outil d'ouverture de l'esprit, vouée à la remarquable prétention d'unifier la multiplicité et d'offrir à la diversité la reconnaissance de son existence, elle a aussi les capacités d'être un instrument d'enfermement purement théorique si l'on ne prend pas certaines précautions dans les choix retenus, de même que si l'on ne prend pas suffisamment en compte les données du terrain.

---

10 Dans cette perspective, Dogan nous met en garde contre la quantification excessive qui a cours aux États-Unis et en Scandinavie et dont la tendance commence à poindre en France et en Allemagne, bien que ces pays en soit encore relativement épargnés. De leur côté, Costa-Lascoux et Weil signalent « *des comparaisons qui comptabilisent les différences et les ressemblances formelles, au détriment d'une lecture plus fine des évolutions.* » in Dewitte, 1999, p. 32.

11 Lévi-Strauss Claude (1977) *L'identité*, Paris, PUF

12 Dans son article, Andy Smith utilise en fait cette formule en réponse à la question posée par Knoffel et Larrue « *les études comparées des politiques publiques sont-elles plus que des exercices de « tourisme intelligent ?* » (in « Les politiques publiques comparées : tourisme intelligent ou vrai progrès ? Les cas des politiques comparées de l'environnement » ,*Politiques et management public*, vol. 2/3, 1984). Sans que les termes soient réellement définis dans cet article, on peut aisément en supposer la teneur critique, quelque peu acerbe.

## Comment comparer ? L'exemple d'une approche comparative pour étudier la population française à l'étranger

### *La prise en compte des données théoriques*

A partir de ces débats épistémologiques, il importe de présenter quels enseignements en tirer pour parvenir à une « bonne » comparaison, c'est-à-dire une comparaison juste, cohérente, suivant une certaine logique. Nous nous situons au stade du « débroussaillage » pour les terrains d'enquête (Blondel, 1994, p. 13). Il s'agit en effet, de préciser quels pays comparer parmi les 130 pays accueillant des lycées français à l'étranger<sup>13</sup>. Si la comparaison semble être une évidence légitime, elle n'empêchera pas la sensation de bricolage inhérente à toute recherche, mais plus particulièrement à la recherche comparée : « *le bricolage, en analyse comparée, est donc une stratégie de maximisation des ressources collectives ; une proposition de combinaison, toujours discutable, entre outils, courants et terrains* » (Négrier, 2005, p. 505).

Notre étude porte sur une comparaison entre plusieurs situations d'intégration et de citoyenneté des Français à l'étranger, dans une tentative transdisciplinaire situant l'individu dans un contexte global de mondialisation. L'ambition est de tenter une approche globale à partir de l'expérience de sujets individuels selon un « cosmopolitisme méthodologique » (Beck, 2006), à partir d'une étude reliant différentes échelles, locale, nationale, et transnationale (Appadurai, 1996). Elle implique nécessairement différents angles d'approche par comparaison. Pourtant elle suscite un certain tiraillement épistémologique entre une approche macrosociologique, c'est-à-dire globalisante, rejoignant les aspects géopolitiques liés à la migration et une approche microsociologique, partant des données de l'expérience individuelle. Ainsi notre tentative de concilier les deux approches ne se veut pas universaliste, ni relativiste, mais plutôt d'une nuance entre les deux.

Puisque « *la construction d'un objet comparé passe donc par la remise en cause des « évidences » nationales* », avec un « *travail empirique exigeant la mise en œuvre de la même grille d'analyse sur le même type de terrain en recueillant le même type de données* » (Hassenteufel, 2005, p. 119), notre étude commencera par le questionnement sur « l'identité nationale » française. C'est en effet autant une comparaison d'espaces, qu'une comparaison de populations<sup>14</sup> (selon l'âge ; la classe sociale ; la situations maritales et administrative : couples mixtes, citoyenneté nationale, bi-nationale ou tri-nationale ; durée d'installation ; etc.) qui demande toujours de prendre en compte des données structurales et quantitatives. Concernant les territoires étudiés, précisons que notre choix porte actuellement sur une comparaison à l'échelle de la ville. En effet, il nous semble important de distinguer que des situations différentes peuvent apparaître entre des villes d'un même pays (Sassen, 2009). La ville est en effet un laboratoire social privilégié en microsociologie pour une enquête ethnographique. Il faut préciser qu'elle est un exemple représentatif d'un État-nation auquel toute conclusion systématique demanderait de longues enquêtes exhaustives et minutieuses. Cette stratégie permet non seulement de sortir du cadre du « nationalisme méthodologique » (Beck, 2006) qui prend l'État-nation comme échelle d'analyse systématique, mais aussi d'éviter les dérives culturalistes reliant une culture à un État, sans prendre en compte la diversité. Il reste à trouver des

---

13 Les lycées français à l'étranger reconnus par convention avec l'Agence de l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) sont en effet notre porte d'accès à une population insérée dans un pays, par la scolarité des enfants et le rôle des enseignants.

14 Nous considérons les enjeux familiaux, pour lesquels l'éducation et la scolarité des enfants nous semblent primordiales. C'est pourquoi l'accès à cette population se fait par le biais des établissements scolaires français à l'étranger. Ce choix résulte de réflexions subjectives, théorique et pratique par leur pertinence et leur faisabilité. Cette option pourrait évidemment faire l'objet de comparaisons avec d'autres populations, mais là n'est pas l'objet de notre problématique de recherche, résignée par rapport à la tentation de l'exhaustivité.



villes comparables, selon des données quantitatives (population totale, population des ressortissants français, contexte socio-économique) et qualitatives (rôle administratif et statut dans le pays ou dans l'espace mondial, organisation spatiale, représentations symboliques et imaginaire construits autour de l'image de la ville ou du pays, contextes socio-culturel, contexte socio-historique des relations avec la France).

Dès lors, une seule variable ne suffit pas pour comparer<sup>15</sup>. Le croisement de données quantitatives et qualitatives nous semblent préférable dans la mesure où les mêmes données sont confrontées, ce qui n'induit pas forcément des résultats identiques. Par exemple, il nous semblerait possible de comparer deux villes dont les populations totales différent, avec un rôle des représentations et un contexte socio-économique distincts, tandis que le contexte socio-historique avec la France, la symbolisation de l'image de la ville et le contexte socio-culturel s'inscrivent dans une possible « mêmété ». La comparaison ne pourra de toute façon jamais être formelle. En dégager les fondements selon des variables précises et les expliciter permet d'affiner les conclusions. Il importe de garder en mémoire qu'une comparaison est toujours une forme de réduction et qu'il est impossible de savoir ce qui est comparable avant de l'avoir comparé (Sartori, 1994, p. 22). Une fois encore, seul le terrain peut révéler la variations entre les différents critères retenus et valider leur pertinence. C'est selon une logique transcendantale qui cherche les causes des hypothèses intuitives menant à comparer certains objets entre eux et pas d'autres, que les conclusions suivront leur logique propre et obtiendront valeur d'authenticité. La rigueur et la minutie se situent alors au coeur de la réflexivité du chercheur.

### *La comparaison appliquée aux Français de l'étranger*

Comparer les Français de l'étranger, c'est questionner l'identité nationale française dans ces différentes situations. L'identité française, la « francité » est-elle toujours la même ? Les variables prises en compte sont socio-culturelles, selon les modes d'intégration locaux : multiculturaliste, traditionaliste, assimilationniste ; les représentations de la culture locale vue de France : imaginaires liés à cette culture, représentations de cette culture dans la littérature, les médias, etc. ; socio-historiques, selon l'histoire et la contemporanéité des relations entre la France et le pays ; historico-culturelles, en fonction de l'influence culturelle réciproque et des enjeux de subordination ou de domination qui y sont liés dans le passé et le présent ; démographiques, selon la population totale, la population française et les flux migratoires avec la France ; géographiques, selon la distance géographique conditionné par l'accessibilité par rapport au temps et au coût de trajet ; culturelles, selon la langue et la religion ; climatiques, selon les composantes de l'environnement naturel influençant les modes de vie locaux ; et socio-économiques : le revenu moyen par habitant, à différentes échelles, du quartier d'ancrage au revenu national moyen par habitant du pays, en passant par celui de la ville d'implantation. Ces données – les deux dernières surtout – seraient considérées comme objectives, car chiffrées et faisant souvent partie de sources statistiques. Elles seraient facilement tangibles car suivant une logique mathématique même s'il réside toujours une part de données informelles qui résistent aux enquêtes statistiques. Prendre pour variables des données quantitatives, mais aussi des données culturelles et historiques, inquantifiables, permet de s'approprier une méthode mixte. C'est ainsi approcher la complexité par une démarche transversale objectivée par l'intelligibilité de l'objet. Les populations françaises vivant

---

15 La réduction occasionnée pourrait alors conduire au naufrage des conclusions émises. Garson et Thoreau prennent l'exemple de nombreuses études sur les résultats scolaires des élèves étrangers et nationaux en fonction de cette unique variable, mais en négligeant la variable groupe social qui ont eu cours dans les années 1980. Elles ont conduits à des conclusions réductrices, culturalistes et stigmatisantes pour les populations étrangères, d'où leur affirmation que « *la variation d'un indice quelconque peut rarement être expliquée par une seule variable* » (Garson et Thoreau in Dewitte (1999), p. 30)

à l'étranger restent-elles les mêmes selon les pays d'accueil ? Ont-elles les mêmes mécanismes sociaux ? Finalement, sont-elles comparables entre elles ?

Concrètement, en abandonnant rapidement l'idée fantasmagique de visiter une dizaine de pays<sup>16</sup>, notre volonté s'était réduite à la tentation d'en explorer quatre ou cinq. Cette dernière option, dont la démarche peut interroger, a déjà été établie en Côte d'Ivoire, aux Etats-Unis en Belgique et en Turquie (Verquin-Savarieau, 2000). Par souci de rigueur et pour éviter la sensation de superficialité nous pourrions aussi opter pour une enquête méticuleuse dans un seul et unique pays. Mais notre choix porte actuellement sur deux pays, afin de concilier les exigences de la minutie et le caractère cosmopolite de la comparaison. En effet, la rigueur avec laquelle seront exploitées les variables précitées seront ici plus importantes que leur quantité. Dès lors, le choix de la prévalence des variables détermine lui aussi l'orientation de la recherche. Les choix requièrent forcément des critères prédominants. Aussi éviterons-nous de privilégier des variables culturelles ou socio-économiques rigides, susceptibles de stigmatiser des populations. Faisant fi des aires culturelles et des zones de répartitions géoéconomiques<sup>17</sup> excepté pour un cadrage général de sens commun - et ce, pour respecter la réalité des inégalités socio-spatiales<sup>18</sup> et culturelles - nous leur préférons des approches plus complexes, telles socio-historiques, historico-culturelles, ou socio-culturelles, voire dans une perspectives de variation des flux migratoires entre les deux pays, auxquelles succéderont de préférence les variables géographiques et climatiques. Au-delà de toute conception intellectuelle, la faisabilité fait évidemment partie intégrante des choix retenus, ce qui prend en compte les conditions d'accueil, le financement disponible et le potentiel d'adaptation de l'enquêteur au terrain.

Après une première enquête exploratoire effectuée à Rabat, au Maroc, capitale administrative d'environ deux millions d'habitants d'un pays anciennement colonisé par la France, réputé notamment pour la clémence de son climat<sup>19</sup>, son attractivité économique et touristique et l'importance de son flux de migrants vers l'Europe et la France, posant parfois des questions culturelles, notre étude cherche à comparer ces données avec celle d'un ou deux autres pays<sup>20</sup>. Dès lors, comment comparer ce qui est comparable ? Sans introduire davantage de détails spécifiques, nous pouvons déjà présenter les oscillations, sujettes à des réflexions approfondies. Elles ont porté sur la Tunisie, l'Algérie, l'Angleterre, le Canada (Québec) et le Brésil, plus précisément Tunis, Alger, Londres, Montréal et Brasilia, Rio de Janeiro ou Sao Paulo. Devant la pertinence de chacune des propositions – et se limitant à celles-ci pour éviter la dispersion – une échéance temporelle a été imposée à partir de laquelle un choix définitif permettra la préparation concrète de l'enquête. Face à ce cruel dilemme, il faut bien avouer que la faisabilité de l'enquête fera office d'arbitrage en dernier ressort, au détriment peut-être d'une pertinence intellectuelle maximale.

---

16 Un pays sera représenté par une ville selon notre méthodologie. Il n'est ni question d'explorer tout un pays, ni de déroger au principe du cosmopolitisme méthodologique, symbolisé par l'échelle de la ville, mais à ce stade de l'argumentation, nous conservons l'appellation de « pays » pour désigner cette entité géographique délimitée par les frontières de l'État-nation. Cette définition de sens commun sera alors débattue au fil de l'enquête et de l'argumentaire pour être éventuellement réintroduite sous une autre formule.

17 Zonage de type Nord-Sud, par exemple.

18 Nous mettons en avant ici les inégalités infranationales, notamment entre la capitale économique, les villes provinciales et les zones rurales, qui peuvent prendre des proportions considérables dans certains pays. De même, la distinction culturelle n'étant pas une variable en soi, puisqu'elle dépend notamment des conditions socio-économiques et du rapport entre tradition et modernité, elle ne peut être retenue comme telle.

19 Un climat qui est en réalité beaucoup plus contrasté si on le considère tout au long de l'année.

20 Selon que l'on considère les données déjà recueillies au Maroc comme suffisantes ou non : l'expérience a duré dix mois au total, dont les quatre premiers mois ont été consacrés à la découverte empirique de la ville, du pays et de ses habitants, les trois suivants à la construction de l'objet de recherche et l'approfondissement des observations, les trois derniers mois ayant été les seuls véritablement destinés à l'enquête auprès des Français vivant au Maroc selon une problématique recherchant les causes du séjour prolongé sur place auprès d'une population d'enseignants.

## Conclusion

Cet article s'est destiné à montrer les enjeux du comparatisme dans une perspective épistémologique et appliquée. Nous avons tenté de convaincre ici que notre enquête comparative prend part à dépasser un certain « tourisme intelligent » et mettre en garde contre les formes d'accumulation de données. Notre enquête se préserve des tourments de la traduction en se limitant à une population familière : les Français vivant à l'étranger. Toutefois, à partir de leur expérience individuelle, leur répartition permet d'aborder des enjeux globaux. Cherchant la conciliation entre les échelles de méthode, notre méthodologie se réfère à des variables hétérogènes, suivant une logique congruente sur des principes kantien.

Nous concluons sur cette phrase élogieuse à propos de l'empirisme en matière de comparaison : « *le principal n'est pas, comme dit Montaigne, 'de mesurer combien de piés a la santa Rotonda, et combien le visage de Néron de quelques vieilles ruines, est plus grand que celui de quelques médailles ; mais l'important est de froter, et limer votre cervelle contre celle d'autrui'*<sup>21</sup> ». Cela dit, malgré les habitudes et les apparences parfois trompeuses, la comparaison n'est pas une évidence. Le chercheur en sciences sociales ne peut pas se permettre tous les détours même s'il les justifie. Sans certaines précautions préliminaires, il pourrait bien plonger sa question de recherche dans le puits sans fond de l'incomparable ou la perdre dans la brume épaisse des calculs matriciels

Ne faudrait-il pas alors chercher à la comparaison une expression à connotation moins systématique qu'un assemblage de similitudes et de différences ? Une expression qui refléterait ce voyage introspectif à travers de multiples facettes, explorées à la recherche du subconscient de l'objet en question.

## Bibliographie

Anheim Étienne et Grévin Benoît (2002) « Choc des civilisations » ou choc des disciplines ? Les sciences sociales et le comparatisme », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2002/5 no49-4bis, p. 122-146

Appadurai, Arjun (1996) *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot

Badie Bertrand et Hermet Guy (2001) *La politique comparée*, Paris, Armand Colin

Beck Ülrich (2006) *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Aubier

Bérout Sophie (2010) « Retour sur quelques enjeux de la politique comparée », *Les cahiers Irice*, 2010/1 n°5, p. 21-35

Blondel Jean (1994) « Plaidoyer pour une conception oecuménique de l'analyse comparée », *Revue internationale de politique comparée*, 1994, n°1/1, pp. 5 – 18

Cicchelli Vincenzo (2010) « Les legs du voyage de formation à la Bildung cosmopolite » , *Le Télémaque*, 2010/2 n° 38, p. 57-70

Détienne, Marcel (2000) *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil

---

21 Le Chevalier de Jaucourt, « Voyage », in *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. XVII, 1765 in Cicchelli (2010) p. 60

- Dewitte Philippe (dir.) (1999) *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte
- Dogan Mattéi (1994) "L'analyse quantitative en science politique : us et abus", *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol.1, n° 1, pp.37-60.
- FORUM (2004) "Une troisième voie entre approches qualitatives et quantitatives ?", *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol.11, n° 1, 2004, pp. 117-153.
- Hassenteufel Patrick (2005) « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale » Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques, *Revue française de science politique*, 2005/1 Vol. 55, p. 113-132.
- Lapierre Nicole (2004) *Pensons ailleurs*, Paris, Stock
- Lévi-Strauss, Claude (1955) *Tristes tropiques*, Paris, Plon
- Négrier Emmanuel (2005) « L'analyse comparée des politiques publiques. » Méthodes et principes vécus, *Revue internationale de politique comparée*, 2005/4 Vol. 12, p. 503-524.
- Ogilvie Bertrand (2001) « Comparer l'incomparable » , *Multitudes*, 2001/4 n° 7, p. 130-166.
- Ragin Charles (2004) « La place de la comparaison, jalons pour la recherche comparative configurationnelle », *Revue internationale de Politique comparée*, Vol.11, n° 1, 2004 pp. 118-129)
- Ricoeur Paul (2004) *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, 2004
- Sartori Giovanni (1994) Bien comparer, mal comparer, *Revue internationale de politique comparée*, 1994, n°1/1, pp. 19-36
- Sassen Sakia, (2009) *La globalisation, Une sociologie*, Paris, PUF
- Schultheis Franz (2003) « Le Play : la méthode comparative au service d'une vision normative du monde social », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XLI, 2003, N° 126, pp. 81-88
- Smith Andy (2000) « L'analyse comparée des politiques publiques : une démarche pour dépasser le tourisme intelligent ? », *Revue internationale de politique comparée* , n°7/1, 2000, p. 7-19.
- Touraine Alain (2007) *Penser autrement*, Paris, Fayard
- Verquin-Savarieau Béatrice (2000) *Du "modèle colonial", à la circulation mondiale des élites professionnelles. Le cas des Français à l'étranger*, Poitiers, Thèse de Doctorat, MIGRINTER